

Belgium-Liège: Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

OJ S 134/2023 14/07/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre Hospitalier Universitaire de Liège

National registration number: 0232.988.060_18451

Postal address: Sart Tilman B.35

Town: LIEGE

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Marc DE PAOLI

E-mail: marches.info@chuliege.be

Internet address(es):

Main address: https://www.chuliege.be/jcms/c2_18288587/fr/liste-des-marches-publics-en-cours

Address of the buyer profile: https://www.chuliege.be/jcms/c2_18288587/fr/liste-des-marches-publics-en-cours

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: https://www.chuliege.be/jcms/c2_18288587/fr/liste-des-marches-publics-en-cours

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=CHU+Li%C3%A8ge-CHULG%2F23.203-F02>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Département des services logistiques - Service des Marchés Publics

Postal address: Rue des Pontons 25

Town: Chênée

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4032

Country: Belgium

Contact person: Muriel Delincé

E-mail: marches.info@chuliege.be

Telephone: +32 43235022

Internet address(es):

Main address: https://www.chuliege.be/jcms/c2_18288587/fr/liste-des-marches-publics-en-cours

Address of the buyer profile: https://www.chuliege.be/jcms/c2_18288587/fr/liste-des-marches-publics-en-cours

I.4.

Type of the contracting authority

Other type: Hôpital universitaire

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

APPEL A CANDIDATURE - DRAPAGE OPERATOIRE (CHAMPS, SETS, TROUSSES) ET COMPRESSES ABDOMINALES (PERITONEALES)

Reference number: CHU Liège-CHULG/23.203-F02_0

II.1.2. Main CPV code

33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet la conclusion d'un accord-cadre en vue de l'acquisition d'articles de drapage opératoire (champs, sets, trousse) et de compresses abdominales (péritonéales), nécessaires au fonctionnement des salles d'opérations, de certains services médicaux et unités de soins en 2 lots pour une durée de 4 ans, renouvelable tacitement 1 fois
2 ans

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Drapage opératoire

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

33140000 Medical consumables

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Centre Hospitalier Universitaire de Liège Centre logistique de Chênée Rue des Pontons, 25 4032 Chênée ET Centre Hospitalier Universitaire de Liège Gare à marchandise Avenue Hippocrate 1 4000 Liège

II.2.4. Description of the procurement

Le lot 1 concerne l'acquisition d'articles de drapage opératoire (champs, sets, trousse) stériles à usage unique.

Les champs présents dans les différents sets doivent être en triple épaisseur (trilaminé) sauf si spécifié différemment dans le descriptif de chaque set dont le détail figurera dans le cahier des charges.

Le dossier de candidature peut être obtenu au format .pdf et .doc et .xls sur simple demande au Service des Marchés Publics adressée à

marches.info@chuliege.be avec la mention: "DDE DOSSIER CANDIDATURE - CHULG/23.203".

En cas de divergence éventuelle entre le modèle .pdf et les autres modèles, c'est le premier document

(modèle .pdf) qui fait foi

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

renouvelable tacitement 1 fois 2 ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Compresse abdominale (péritonéale)

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

33140000 Medical consumables

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Centre Hospitalier Universitaire de Liège Centre logistique de Chênée Rue des Pontons, 25 4032 Chênée ET Centre Hospitalier Universitaire de Liège Gare à marchandise Avenue Hippocrate 1 4000 Liège

II.2.4. Description of the procurement

Le lot 2 concerne l'acquisition de compresses abdominales (péritonéales) stériles à usage unique.

Le dossier de candidature peut être obtenu au format .pdf et .doc et .xls sur simple demande au Service des Marchés Publics adressée à marches.info@chuliege.be avec la mention: "DDE DOSSIER CANDIDATURE - CHULG/23.203".

En cas de divergence éventuelle entre le modèle .pdf et les autres modèles, c'est le premier document (modèle .pdf) qui fait foi.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

renouvelable tacitement 1 fois 2 ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Portée des exigences:

Conformément à l'article 66 de la Loi, le pouvoir adjudicateur se doit de vérifier que la candidature provient d'un candidat qui n'est pas exclu de l'accès au marché sur base des articles 67 à 70 de la Loi et qui répond aux critères de sélection qualitative.

En application de l'article 60 de l'AR de passation, le pouvoir adjudicateur peut revoir la sélection d'un candidat ou soumissionnaire à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, si sa situation à la lumière des motifs d'exclusion ou du respect du ou des critère(s) de sélection applicables ne répond plus aux conditions.

IV.1.1.1 Motifs d'exclusion obligatoire

DUME, III, A: motifs liés à des condamnations pénales

Par le seul fait de déposer une candidature, le candidat atteste qu'il ne se trouve pas dans aucune des situations visées par les clauses d'exclusion reprises à l'article 67, §§ 1 et 2 de la Loi et l'article 61 de l'AR de passation et ne pas être concerné par les cas d'incompatibilité prévus par les articles 6 et 52 de la Loi.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la Loi, le soumissionnaire signale d'initiative dans son offre s'il a pris des mesures correctrices au sens de l'article 70 de la Loi, tel que modifié par la loi du 18 mai 2022.

Motifs d'exclusion obligatoire:

- 1° participation à une organisation criminelle;
- 2° corruption;
- 3° fraude;
- 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction ou complicité ou tentative d'une telle infraction;
- 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;
- 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.
- 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

Les exclusions du 1° à 6° s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7° quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction.

L'exclusion du candidat s'applique également lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance du soumissionnaire, ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

IV.1.1.2 Motifs d'exclusion relatifs aux dettes fiscales et sociales

DUME, III, B: motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale
Est exclu de la présente procédure, le candidat qui ne satisfait pas à ses obligations de paiement des dettes fiscales et des cotisations de sécurité sociale.

Le candidat joint à sa demande de participation (le pouvoir adjudicateur ne disposant pas des moyens de le vérifier par lui-même):

1. En application de l'art. 68 de la Loi et de l'article 62 de l'AR de passation, le soumissionnaire joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant qu'il est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris le dernier trimestre civil échu par rapport à la date limite de réception de réception des demandes de participation, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.
2. En application de l'art. 68 de la Loi et de l'article 63 de l'AR de passation, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation, selon le cas.

Est exclu de la présente procédure, le candidat qui ne satisfait pas à ses obligations de paiement des dettes fiscales et des cotisations de sécurité sociale. Néanmoins, le candidat qui se trouve dans les conditions suivantes peut participer:

- a) s'il ne dispose pas d'une dette supérieure à 3000 euros ou
- b) s'il a obtenu pour cette dette un délai de paiement qu'il respecte strictement.

Lorsque la dette est supérieure à 3.000 euros, sous peine d'exclusion, le candidat démontre qu'il détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal à sa dette diminuée de 3.000 euros.

Lorsque l'attestation en possession du pouvoir adjudicateur ne démontre pas que le candidat est en règle avec ses obligations fiscales et sociales, il en informera le candidat. A compter du lendemain de la notification de la constatation, le candidat dispose d'un délai unique de 5 jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation.

IV.1.1.3 Motifs d'exclusion facultative

DUME, III, C: motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle
Ces motifs sont les suivants:

- 1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail;
- 2° lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- 3° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité;
- 4° lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence;
- 5° lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi par d'autres mesures moins intrusives;
- 6° lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de Passation, visée à l'article 52 de la loi, par d'autres mesures moins intrusives;
- 7° lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable;
- 8° le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 74 de la loi;
- 9° le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de Passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

Le soumissionnaire apporte la preuve de son aptitude en fournissant le numéro de notification de distribution de dispositifs médicaux et une copie du certificat délivré par l'AFMPS (voir annexe C)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le soumissionnaire apporte la preuve de sa capacité économique et financière en fournissant les éléments suivants:

1. la déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise pour les 3 derniers exercices disponibles (2020-2021-2022) et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché (annexe D);

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices devra correspondre à minimum 500.000,00 €.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Pour chacun des lots, le soumissionnaire doit disposer des références suivantes en matière de livraisons exécutées et qui ont été effectuées au cours des trois dernières années.

Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les livraisons les plus importantes qui ont été effectuées au cours des trois dernières années (2020-2021-2022), avec mention du montant et de la date ainsi que les destinataires publics ou privés.

Les livraisons sont prouvées par deux attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou à défaut, par une simple déclaration du fournisseur (annexe E)

Minimum level(s) of standards possibly required:

Ces attestations doivent démontrer que le soumissionnaire a livré au minimum :

pour le lot 1 (articles de drapage opératoire) pour un montant équivalent à 350.000,00 € au cours des 3 dernières années (2020-2021-2022) ;

pour le lot 2 (compresses abdominales (péritonéales)) pour un montant équivalent à 14.000,00 € au cours des 3 dernières années (2020-2021-2022) ;

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/09/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 37

Town: Bruxelles

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/07/2023